



Double cotisation sur même période

Par **nicokika_old**, le **03/07/2007** à **11:46**

bonjour, au début de ma carrière j'ai travaillé comme vacataire dans l'éducation nationale et en même temps je travaillais (pour complémentariser mon salaire dans le privé). Je cotisais donc 2 fois. J'ai ensuite travaillé 15 ans dans le privé avant de devenir titulaire dans l'éducation nationale. Lors de la titularisation, j'ai "racheté" ces années de vacataire (en payant sur mon salaire le complément retraite pour que ces années soient comptées dans ma période titulaire). A ce jour, je viens de m'apercevoir que les trimestres payés dans le privé (11 trimestres) pendant ma période de vacataire ne seront pas comptabilisés par le régime général et donc perdus. Peut-on cumuler cotisations privées et publiques en même temps? dans l'affirmative, où puis-je trouver le texte légal? merci pour votre aide